



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Vincent Rossi et consorts : « *Lutter efficacement contre le bruit excessif des deux-roues motorisés et autres engins bruyants à Lausanne* »
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2018/51 de la Municipalité, du 25 octobre 2018 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M<sup>me</sup> Sophie Michaud Gigon et consorts « Café-jeux parents-enfants à la berlinoise ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2018/53 de la Municipalité, du 1<sup>er</sup> novembre 2018 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M<sup>me</sup> Sophie Michaud Gigon  
« Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2018/36 de la Municipalité, du 23 août 2018 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Henri Klunge et consorts :  
« Pour faire voter les jeunes, Easyvote »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



m

## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la motion, transformée en postulat, de M. Vincent Vouillamoz et consorts : « *Pour un impôt foncier climatiquement responsable* ».
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de refuser la prise en considération de ce postulat.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M<sup>me</sup> Sara Gnoni et consorts : « *Sécheresse, quelles mesures d'adaptation à cette nouvelle donne ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de M. Vincent Rossi, disant :

*« Afin de mieux percevoir les problématiques engendrées par la crise environnementale, le Conseil Communal souhaite que la Municipalité lui fasse part d'un plan d'urgence et des mesures prévues en cas de sécheresse grave et prolongée, qui aurait également une incidence sur l'approvisionnement en électricité »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M<sup>me</sup> Sara Gnoni et consorts : « *Feux d'artifices : au-delà de l'émerveillement, n'est-il pas temps de se poser les bonnes questions ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de M. Vincent Rossi disant :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité explore pour ses événements festifs les possibilités offertes par les fabricants de pyrotechnie quant aux fusées biodégradables et sans émissions toxiques »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE  
14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021  
Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente  
Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Philipp Stauber et consorts : « *Opération Papyrus Vaud* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :





E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation M. Benoît Gaillard : « *Quelles limites au prosélytisme religieux ou sectaire sur l'espace public ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de l'interpellateur, disant :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne les mesures nécessaires pour prévenir et réprimer avec une attention particulière les pratiques d'endoctrinement religieux sur le domaine public, en particulier lorsqu'elles visent les adolescents ou s'adressent en priorité à des publics vulnérables »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation M. David Raedler et consorts : «*Assurer l'information du consommateur en matière d'allergènes* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE  
14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021  
Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente  
Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation M. Johan Pain et consorts : « *Qu'en est-il de la santé et des conditions de travail des conducteurs et conductrices aux transports publics lausannois ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de l'interpellateur, disant :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité soit attentive et intervienne auprès du Conseil d'Administration tl concernant les problèmes récurrents des sous-effectifs et conditions de travail du personnel de conduite. »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation M. David Raedler et consorts : « *Quel bilan tirer de la qualité des déchets végétaux récoltés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation M. Valéry Beaud et consorts : « *Le parking privé à usage public du Valentin tente-t-il discrètement de s'agrandir ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation M. Louis Dana et consorts : « *Alcool et vitesse : moins de contrôles pour plus d'accidents ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de l'interpellateur, disant :

*« Le Conseil communal invite la Municipalité à mieux former les agents et agentes du Corps de police à l'usage de tous les moyens qui sont à la disposition du Corps de police pour le contrôle de vitesse ou d'alcoolémie. Le Conseil communal invite également la Municipalité à trouver rapidement une solution quant aux problèmes de personnel pour ce qui concerne les contrôles mobiles de vitesse »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M<sup>me</sup> Sophie Michaud Gigon et consorts : « *De quelle couleur doit être une terrasse ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :